

Residence des enfants après séparation

Par **papyja**, le **09/11/2018** à **10:57**

bonjour

Père de deux petites jumelles de 3 ans, la séparation avec mon ex se passe mal concernant la résidence des enfants.

Comme il n'y a pas de contrainte de lieu puisque nos résidences sont proches, j'ai demandé la résidence partagée une semaine sur deux. Mon ex n'est pas d'accord et voudrait nos enfants pour elle toute seule, mettant des conditions inacceptables. Par exemple elle consent que je garde nos enfants le mercredi à 17H30 et que je les ramène chez elle à 19h30 donc 2h incluant le temps de les récupérer et les transports. les doucher, les faire manger trouver un moment d'intimité, mission impossible.

Je pourrais les prendre plus tôt, mais elle me dit que cela leur supprime des activités au centre aéré. Mes filles, chaque mercredi me disent "on veut rester avec toi, papa". Ce n'est pas qu'elles n'aiment pas leur mère, mais ne comprennent pas pourquoi c'est si court.

j'ai proposé de les héberger jusqu'au jeudi matin heure de l'école, mais elle refuse.

Je croyais que s'agissant de la résidence des enfants, sollicité la résidence alternée est un droit. Je sais aussi que le JAF attribue la résidence principale à la mère lorsqu'il s'agit d'enfants en bas âge.

En attendant la décision, mon ex fait sa "jaf" et décide de tout. Bien sur les reproches sont incessantes et je ne connais pas une seule sollicitation de ma part à laquelle elle ne trouve pas à redire quitte à se contredire.

Pour ne pas faire de vagues j'accepte pour le moment tout ce qu'elle veut en attendant la décision du juge.

concernant sa position sur le centre aéré, elle considère que c'est plus important pour nos filles qu'un mercredi après midi d'intimité avec leur père.

J'aimerais avoir votre avis car je me sens démuni.

Par **grenouille**, le **09/11/2018** à **13:30**

Bonjour,

les choses devraient être plus claires une fois décidées par le JAF. Mais attention ! Faites bien tout écrire ! Couchez vos desiderata sur papier de votre côté avant afin de savoir quoi demander ! Et ne rien oublier !